

Si l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur, s'est généralisé à la fin du XX^e siècle pour l'ensemble de la population française, des disparités selon l'origine sociale de l'élève demeurent. Elles concernent en particulier l'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme.

Favoriser la mixité sociale en France est l'un des défis régulièrement inscrits dans les lois sur l'École. Connaître la réussite d'une génération au baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme par catégorie sociale est une manière d'estimer l'importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'École à une population plus large. La part des jeunes possédant le baccalauréat a fortement augmenté, passant de 44 % pour les générations nées entre 1967 et 1971 à 64 % pour celles nées entre 1977 et 1981 (*figure 29.1*). Cette part augmente ensuite légèrement sur les dernières générations (68 % pour les jeunes nés entre 1987 et 1991). Cette évolution d'ensemble masque cependant des disparités sociales importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier : 85 % contre 57 % pour la dernière génération. Moins forte que pour les générations des années 1960, cette différence n'a pratiquement pas varié depuis une décennie, entre les générations des années 1980 ou 1990.

Le type de baccalauréat obtenu par les jeunes diffère également selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents (*tableau 29.2*). En 2013, 52 % des diplômes délivrés sont des baccalauréats généraux, 21 % des baccalauréats technologiques et 27 % des baccalauréats professionnels. Mais, si 77 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14 % un baccalauréat technologique et 9 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de respectivement 35 %, 24 % et 41 % pour les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2010, 2011 ou 2012, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont bien plus nombreux que les enfants d'ouvriers et d'employés à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur : respectivement 62 % contre 31 % (*figure 29.3*). Ils sont, en revanche, moins nombreux à posséder, au plus, le baccalauréat (respectivement 25 % contre 30 %), le CAP-BEP (7 % contre 19 %) ou le brevet ou aucun diplôme (6 % contre 20 %). Ces disparités sont relativement stables par rapport aux sortants des années 2002 à 2004. ■

Le « niveau d'études » est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle (PCS) des parents donnant la priorité au père.

La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi.

La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent ou décédé.

La *figure 29.1* porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Les données proviennent de l'enquête Emploi de l'Insee. On établit les résultats pour les générations nées de 1967 à 1971 à partir de l'enquête de 1993 et ceux des générations nées de 1987 à 1991 à partir de l'enquête de 2013.

Le *tableau 29.2* utilise la base exhaustive Ocean du MENESR.

La *figure 29.3* concerne les jeunes ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête. Les données proviennent des enquêtes Emploi de l'Insee. Ainsi, les sortants de 2010, 2011 et 2012 sont observés respectivement à partir des enquêtes 2011, 2012 et 2013. L'analyse sur trois années consécutives permet d'avoir un nombre d'individus suffisamment important par catégorie socioprofessionnelle.

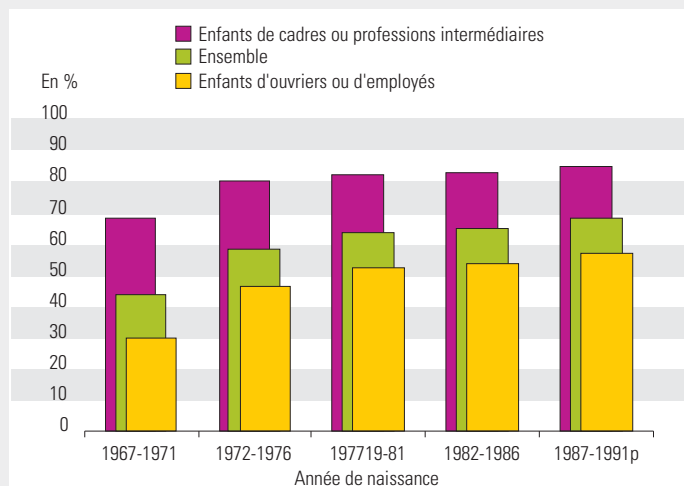
Sources : MENESR-DEPP ;
Insee (enquêtes Emploi).
Champ : France métropolitaine
pour les enquêtes Insee et
France métropolitaine + DOM
pour les statistiques du MENESR.



Le niveau d'études selon le milieu social

29

29.1 – Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



1987-1991p : données provisoires.

Lecture : parmi les jeunes nés de 1987 à 1991, 85 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MENESR-DEPP.

29.2 – Répartition par filière des bacheliers 2013 selon leur origine sociale (en %)

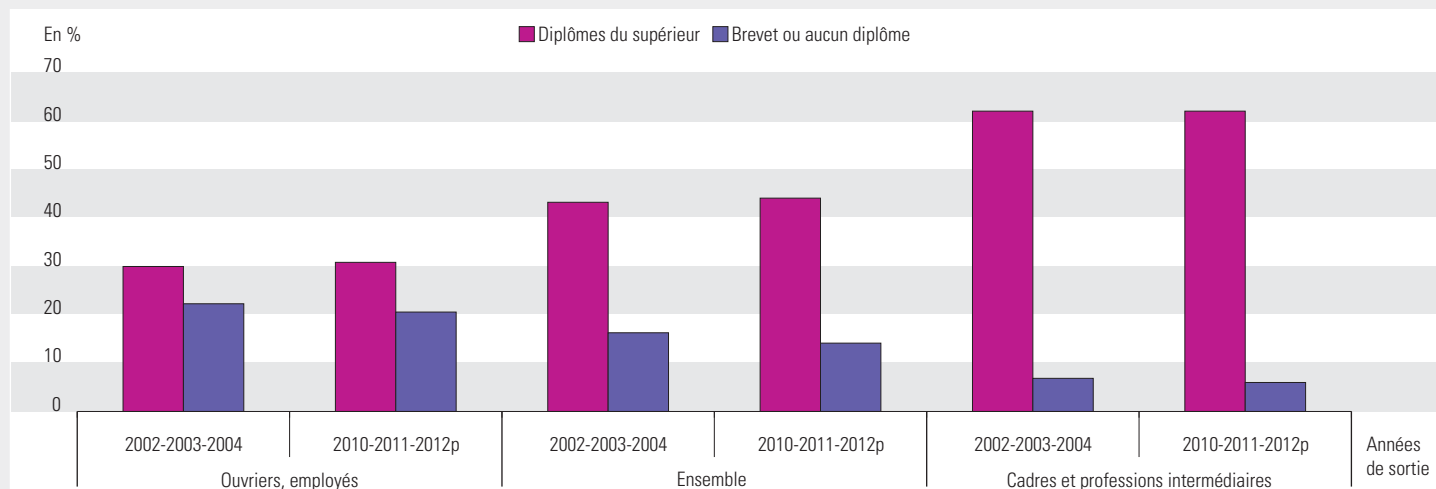
	Filière		
	Générale	Technologique	Professionnelle
Agriculteurs exploitants	58	20	22
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	51	21	28
Cadres, professions intellectuelles supérieures	77	14	9
Professions intermédiaires	60	23	17
Employés	53	26	20
Ouvriers	35	24	41
Retraités	42	21	37
Inactifs	45	29	26
Non renseigné	16	17	68
Ensemble	52	21	27

Lecture : en 2013, 58 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 20 % un baccalauréat technologique et 22 % un baccalauréat professionnel.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP (Ocean).

29.3 – Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2010-2011-2012)



2010-2011-2012p : données provisoires.

Lecture : 31 % des enfants d'employés et d'ouvriers sortants du système scolaire en 2010, 2011 ou 2012 sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 62 % des enfants de cadres ou de professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee (enquêtes Emploi de 2003, 2004, 2005 regroupées d'une part et de 2011, 2012 et 2013 regroupées d'autre part) ; calculs MENESR-DEPP.